Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:08

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS
Registre des délibérations
du Conseil communautaire

Séance du 05 février 2026

Date de convocation : 23 janvier 2026
Nombre de conseillers en exercice : 74
Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-six, le cinq février à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis au théâtre du Cateau-Cambrésis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Objet : Délibération 2026/020 portant attribution des fonds de concours 2026/001

Membres présents (59) : PORTIER Carole, MAILLARD Laurent, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, SCAILTEUX René, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, BINET Franck , GERARD Jean-Claude, LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, HERBET Marie-Françoise , LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOURAUD Francis, BALEMBOIS Bernard, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MÉLI Jérôme

Membres ayant donné procuration (6) : BASQUIN Alexandre à PORTIER Carole, BERANGER Agnès à BALÉDENT Matthieu, DAUCHET Martine à BONIFACE Didier, VILLAIN Bruno à MODARELLI Joseph, RICHARD Jérémy à OLIVIER Jacques, MAILLY Chantal à MÉLI Jérôme

Membres excusés (3) : BACCOUT Fabrice, BASQUIN Etienne, MERIAUX Christelle

Membres absents (6) : MACAREZ Jean-Félix, LOIGNON Laurent, MATON Audrey, RICHOMME Liliane, RIQUET Alain, BONIFACE Patrice

Secrétaire de séance : DOERLER-DESENNE Axelle

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:08

Délibération 2026/020 portant attribution des fonds de concours 2026/001

La Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) souhaitant renforcer le soutien à l'investissement de ses communes membres a mis en place un fonds de concours.

Modalités de versement :

- 50 % lors de l'engagement des travaux, sur présentation de l'ordre de service
- Le solde lors de l'achèvement des travaux, sur présentation par la commune d'un récapitulatif des dépenses exposées certifié par le comptable public
- La commune s'engage à solliciter le solde du fonds de concours pour le 31 décembre de l'année n+1 de la présente délibération, à défaut les crédits seront annulés.

Vu le code général des collectivités territoriales, et dont son article L5214-16 V,

Vu la délibération n °202217 du Conseil Communautaire approuvant le règlement d'attribution des fonds de concours,

Vu la délibération n°202309 du conseil communautaire portant le montant du fonds de concours développement durable à 40 000 € pour la période 2022-2027, plafonné à 20 000 € sur 2022-2024 et 20 000 € sur 2025-2027,

Vu les Statuts de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, dont les dispositions incluant les Communes ci-dessous, comme l'une de ses communes membres,

Considérant que les projets susmentionnés présentent l'ensemble des conditions requises pour l'attribution du fonds de concours,

Considérant que les montants du fonds de concours n'excèdent pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément aux plans de financement ci dessous indiqué,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée décide :

- **D'attribuer un fonds de concours aux communes listées ci-après :**

Étiquettes de lignes	COUT PROJET.	AUTO FINANCEMENT.	SUBVENTION.	MTT FOND DE CONCOURS.
Volet 1	1 002 411,27	226 754,80	775 656,47	**69 619,41**
Bertry	91 435,50	91 435,50		20 000,00
Rénovation energétique cantine scolaire	91 435,50	91 435,50		20 000,00
Maurois				
Rénovation salle des fêtes	767 806,81	46 773,22	721 033,59	5 224,86
Montay	59 411,50	35 788,62	23 622,88	17 894,31
Travaux signalétique croisement RD 932 et RD 955	59 411,50	35 788,62	23 622,88	17 894,31
Saint Benin	2 088,48	2 088,48		1 044,24
Achat matériel services techniques	2 088,48	2 088,48		1 044,24
Troisvilles	28 634,98	28 634,98		14 439,00
Changement Chaudiere	28 634,98	28 634,98		14 439,00
Avesnes Les Auberts	53 034,00	22 034,00	31 000,00	11 017,00
Aménagement d'un city stade	53 034,00	22 034,00	31 000,00	11 017,00
volet 2				**43 033,70**
Bertry	426 727,85	281 217,85	145 510,00	20 000,00
Rénovation energétique cantine scolaire	426 727,85	281 217,85	145 510,00	20 000,00
Maurois	767 806,81	178 786,22	589 020,59	20 000,00
Rénovation salle des fêtes	767 806,81	178 786,22	589 020,59	20 000,00
Saint Vaast en cambresis	6 067,40	6 067,40		3 033,70
Installation de dalles LED sur le site scolaire	6 067,40	6 067,40		3 033,70
Total général				**112 653,11**

- **D'autoriser le Président à signer les conventions d'attributions ainsi que tout acte y afférent ;**
- **De préciser que les crédits sont ouverts sur le budget 2026 à hauteur de 350 000 € sur le volet 1 et 350 000 € sur le volet 2 ;**
- **De préciser que l'enveloppe s'élève dorénavant à 280 380€ sur volet 1 et 306 966 € sur volet 2.**

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:08

Délibération 2026/020 - *Suite*

La secrétaire de séance, Axelle DOERLER-DESENNE IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.	Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 10/02/2026 Publication le 10/02/2026 Pour expédition conforme Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 16:08

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL2026_020**
Objet :	**Délibération 2026/020 portant attribution des fonds de concours 2026/001**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-02-05 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.8 - Fonds de concours
Identifiant unique :	059-200030633-20260205-DEL2026_020-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20260205-DEL2026_020-DE-1-1_0.xml	text/xml	896 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL2026_020.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20260205-DEL2026_020-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 février 2026 à 10h25min03s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 février 2026 à 10h25min08s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 février 2026 à 10h25min19s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 février 2026 à 10h25min31s	Reçu par le MI le 2026-02-10